

POLITIQUE QUALITÉ – SANTÉ ET SÉCURITÉ – ENVIRONNEMENT

Notre Politique Qualité – Santé et Sécurité – Environnement (QSE) et les objectifs qui en découlent constituent la base de notre système de management. Elle est revue annuellement en prenant en compte les risques et opportunités identifiés et en assurant sa concordance au développement de l'entreprise, aux exigences des parties intéressées, aux évolutions réglementaires et normatives en matière de QSE.

Aujourd'hui, la société GAI France est certifiée ISO 9001, ISO 14001 et 45001 dans une volonté de structurer et maîtriser ses activités, tout en renforçant sa démarche éco-responsable et en garantissant la santé et la sécurité de ses collaborateurs et autres parties intéressées en tous lieux, notamment au regard de la pandémie de la Covid-19.

Engagements de la Direction :

Aussi je m'engage, en tant que directeur de la société GAI France, à déployer et à faire appliquer notre politique QSE, et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à son développement et à son amélioration continue.

Nous nous engageons à respecter toutes les lois, réglementations et normes en vigueur, tous les standards relatifs à notre activité, ainsi que toutes les exigences de nos clients et des autres parties intéressées.

Les axes de notre Politique Qualité, Santé-Sécurité et Environnement concernent :

La Qualité :

- L'amélioration continue de la qualité de nos prestations mesurable à travers la fidélité et la satisfaction de nos clients
- L'accroissement de l'activité de formation dispensée auprès de nos clients et concessionnaires
- Le développement des contrats d'entretien de nos matériels
- Le suivi de la performance de notre système qualité à travers des indicateurs clés de performance

La Santé et la Sécurité :

- La sensibilisation de nos équipes, basée sur l'analyse des risques réalisée et mise à jour dans le document unique avec la participation active des membres du CSE, en matière de : sécurité routière, port des équipements de protection individuelle, risques chimiques, gestes et postures, gestes qui sauvent et manipulation des extincteurs
- L'exécution des missions dans le respect des principes et règles de santé et sécurité afin de prévenir tout dommage corporel et matériel
- La garantie de lieux de travail sûrs et sains, sur site et à l'extérieur, pour les collaborateurs et les parties intéressées
- La prise en compte permanente du contexte sanitaire lié à la Covid-19 afin de respecter en tout temps et tous lieux les règles gouvernementales en vue de la protection de nos collaborateurs et parties intéressées

L'Environnement :

- L'implication du personnel dans une démarche éco-responsable, respectueuse et protectrice de l'environnement
- La sensibilisation du personnel sur le tri et la maîtrise des déchets et des produits chimiques en vue d'une meilleure prévention des pollutions
- La maîtrise et la réduction des émissions de CO2 liée aux déplacements par la mise en place d'un suivi, le renouvellement de la flotte automobile, l'optimisation des déplacements et l'encouragement à une conduite éco-responsable

Afin d'assurer la transparence de notre système, notre Politique QSE est connue par tout le personnel GAI France. Elle est affichée à l'accueil et communiquée à chaque révision, et à tout nouveau salarié lors de son arrivée afin de l'informer de l'importance à satisfaire aux exigences des clients et des autres parties intéressées. Elle est également mise à disposition du public et autres parties intéressées constitués notamment des riverains, des administrations communales, des autorités régionales, des fournisseurs et des sous-traitants via notre site Internet et sur demande.

De cette politique QSE découlent des objectifs mesurables dont les résultats sont analysés, a minima, annuellement lors de la revue de direction. Cette politique est applicable sur notre site et sur tous nos lieux d'intervention.